

Annexe : texte de l'appel à contributions

Revue *In Situ* ***Un patrimoine en question :*** ***Les établissements d'enseignement supérieur en France*** ***XIXe -XXe siècles***

Appel à communications

Objectifs

Les études consacrées au patrimoine des établissements d'enseignement supérieur restent relativement rares aujourd'hui en France, si l'on excepte celles qui concernent quelques édifices parisiens prestigieux. Cette situation offre un contraste net avec l'abondante bibliographie relative aux recherches anglaises, américaines ou allemandes dans le même domaine : dans ces différents pays, les objets mobiliers ou immobiliers du patrimoine des universités sont bien documentés, tant par le biais d'une longue tradition de recherche des institutions sur leurs propres locaux qu'au travers de synthèses portant sur les types et concepts architecturaux particuliers au monde de l'enseignement supérieur (voir, par exemple, l'ouvrage de Paul V. Turner : *Campus, an American planning tradition*).

Au demeurant, le faible nombre de travaux français sur cette question pourrait bien n'être que le révélateur d'un problème plus profond et, en apparence, insoluble : dans bien des institutions universitaires de notre pays, c'est la perception même des locaux, objets ou archives en tant que bien patrimonial de la communauté qui semble ne pas aller de soi. Peu conscient de la potentielle valeur patrimoniale des artefacts qui composent son univers quotidien, l'universitaire peinerait à les constituer en objets d'étude scientifique, considérant comme anecdotiques de telles thématiques de recherches

Mené à l'initiative des institutions patrimoniales mais en lien constant avec le monde universitaire, le projet d'un numéro d'*In situ, revue des patrimoines* consacré au monde de l'enseignement supérieur offrira la possibilité de rompre avec cette logique qui condamnait à la marginalité la connaissance d'un aspect majeur de la vie des institutions d'enseignement et de recherche.

Cadre du projet

On se fixe pour objectif de couvrir de manière aussi large que possible la période chronologique qui va de la mise en place d'un nouveau système universitaire sous la Révolution et l'Empire aux bouleversements institutionnels et sociaux qui affectent à la fin des années 1960 l'ensemble des institutions nées un siècle et demi plus tôt. Le cadre géographique est celui de la France dans ses limites actuelles, incluant donc le patrimoine datant de la période 1870-1918 pour l'Alsace et la Moselle. Les études peuvent inclure des développements sur des biens patrimoniaux présents dans d'autres pays, dans une perspective d'histoire comparée, mais ne peuvent être des monographies portant exclusivement sur des objets patrimoniaux situés à l'étranger.

Si la revue privilégie en règle générale l'étude du patrimoine immobilier (entendre ici les locaux d'enseignement - amphithéâtres ou laboratoires - mais aussi les lieux de vie : cités universitaires, foyers, bibliothèques et musées universitaires, espaces de représentations) le projet est ouvert aux contributions portant sur les outils scientifiques, les œuvres d'art ou le patrimoine écrit (archives et bibliothèques). À travers la question des collections de moulages présentes dans plusieurs établissements français, la discipline archéologique est présente dans le champ de l'étude. Pour ce qui est du patrimoine archivistique, les documents pourront être présentés comme des sources susceptibles de documenter les autres formes de patrimoine, mais aussi et surtout comme des

objets patrimoniaux à étudier en eux-mêmes, avec leur histoire propre, mise en relation avec la place que leur confère la communauté dans son fonctionnement.

Les travaux déjà disponibles sur le sujet portent souvent sur des édifices parisiens relativement anciens (tels que la Sorbonne, le Collège de France, les anciens locaux de l'École polytechnique, l'Institut d'art et archéologie). En revanche, l'histoire architecturale des universités et des établissements dans les grandes capitales régionales - en dehors de Bordeaux et des travaux de Claude Laroche - reste beaucoup moins bien connue (Toulouse, Clermont, Nancy, Lille, Lyon, Rennes, pour ne citer que quelques exemples), de même que celle des bâtiments élevés dans les années 1950 et 1960 (voir : l'université de Caen, les facultés de Nanterre ou Orsay, les campus de Toulouse, Lyon ou Bordeaux). Une attention particulière pourra être apportée à ces domaines peu explorés de l'architecture universitaire. De même, la question du logement universitaire, depuis les réalisations prestigieuses mais isolées de l'entre-deux-guerres jusqu'à la production massive et standardisée des Trente glorieuses, méritera un éclairage spécifique.

Enfin, si la prosopographie et la sociologie du monde universitaire sont, depuis les travaux de Pierre Bourdieu ou Christophe Charle, des domaines de recherche abondamment travaillés, ce même monde n'a fait l'objet que de peu de travaux ethnologiques visant à étudier et interpréter les composantes de son patrimoine immatériel : mis à part la publication récente d'Emmanuelle Godeau sur la vie des internes en médecine, c'est le domaine presque exclusif de « l'histoire maison », d'essence folklorisante et sans recherche d'objectivation. Le numéro est ouvert à des contributions traitant du patrimoine ethnologique, qui, tout en mettant en évidence un aspect particulièrement méconnu - ou peu reconnu - de la question, apporteront un éclairage plus général sur le problème du rapport des établissements d'enseignement supérieur au patrimoine.